

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Economie gestion

- Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Economie gestion* est proposée sur les campus de Pau et de Bayonne. Elle se compose d'un semestre commun S1 avec les licences *AES* et *Droit*. Cela permet aux étudiants de choisir en connaissance leur parcours. Cette formation se décline ensuite en 4 parcours : *comptabilité finance*, *international*, *généraliste* et *intégration* (pour les étudiants provenant de DUT/BTS) en L3.

La licence *Economie gestion* conduit l'étudiant à définir un projet professionnel sur les deux premières années d'études pour ensuite se spécialiser par le choix d'un des 4 parcours proposés. De manière pratique, les semestres sont composés d'UE obligatoires concernant les enseignements fondamentaux (économie, gestion, méthodes quantitatives, informatique ainsi que langue étrangère), et d'UE optionnelles et/ou libres. Pour 3 des 4 parcours, les quatre premiers semestres sont communs, mais par le choix des options, l'étudiant peut dès le semestre 2 préparer son orientation. C'est au cours des semestres 5 et 6 que les parcours sont offerts.

Avis du comité d'experts

La licence *Economie gestion* est la troisième licence généraliste du domaine droit-économie-gestion (DEG), les autres sont les licences *Administration économique et sociale* (AES) et *Droit*. Cette offre de formation est bien structurée et ses enseignements sont adaptés à ses objectifs.

Le premier parcours, *Comptabilité finance* est plus centré sur la gestion et les trois autres sur l'économie. Le volume des enseignements en TD est faible par rapport aux enseignements en CM. Cela est un handicap pour l'accompagnement des étudiants.

La licence offre une architecture intéressante avec un tronc commun et 4 parcours après le S4. Elle est une offre de proximité avec deux campus Pau et Bayonne. Elle se distingue des autres licences de ce type par le trilinguisme et le parcours international. Elle reste fragilisée par une perte importante d'effectifs entre la L1 et la L2 liée à un accompagnement à la réussite des étudiants de L1 trop peu ambitieux (taux d'échec et d'abandon élevés).

Les campus de Pau et de Bayonne ont des atouts spécifiques qui pourraient être mieux mis en avant. Si aux niveaux L1 et L2, les deux campus peuvent offrir une offre de formation à peu près similaire, au niveau L3, les 4 parcours et la faiblesse des effectifs peuvent conduire à des effectifs faibles par parcours et campus.

L'UPPA a conscience des difficultés de « fidélisation » de ses étudiants qui pour l'instant préfèrent s'orienter en L2 ou en L3 vers d'autres universités. Un positionnement fort de son offre de formation sur des éléments distinctifs tels que l'international adossé à une orientation active des étudiants et un suivi plus actif devrait lui permettre de fidéliser ses étudiants en leur offrant une formation de qualité.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Les enseignants de cette licence sont en majorité chercheur au Centre d'Analyse Théorique et Traitement des données économiques (CATT) et certains au Centre de Recherche en Gestion (CREG).
Place de la professionnalisation	La professionnalisation a une place réduite ce qui est peu étonnant pour une licence généraliste. Elle est portée surtout par le parcours <i>Comptabilité finance</i> .

<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le stage est obligatoire sur le site de Bayonne en L3 (accompagné d'un mémoire) et facultatif sur le site de Pau en L2. Le positionnement de cette option en L2 est discutable. Il serait plus judicieux en L3 où les chances d'obtenir un stage sont plus grandes.</p> <p>La durée des stages est de 6 ou 8 semaines. Elle est peut être insuffisante pour une véritable professionnalisation mais une trop grande durée de stage peut rendre plus difficile l'obtention d'un stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Le campus de Bayonne montre qu'une part significative d'étudiants bénéficie d'échanges internationaux en particulier dans le cadre du stage du parcours international (20/70).</p> <p>Le campus de Pau n'offre pas de telles possibilités. Sur le campus de Pau, les mobilités sont plus faibles (une dizaine d'étudiants en L3) alors même que les effectifs sont légèrement plus importants.</p> <p>Le dossier ne fournit aucune information précise sur les mobilités entrantes (dans le cadre des accords Erasmus ou de partenariats internationaux).</p> <p>Le dossier ne permet pas de savoir si les promotions sont réellement pluriculturelles ni quels sont les cours qui sont enseignés en anglais ou en espagnol alors même que l'ambition du campus de Bayonne est le trilinguisme. Cela pourrait constituer un réel atout si cela était décliné dès le niveau licence et intégré avec des cours de FLE (français langue étrangère) pour les étudiants étrangers arrivant en mobilité.</p> <p>L'absence de base de données des stages réalisés à l'étranger ne permet pas non plus de favoriser ces mobilités.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le parcours <i>Intégration</i> est une véritable passerelle pour l'intégration des étudiants de DUT/BTS toujours plus nombreux à vouloir poursuivre leurs études. Les dispositifs de réussite d'études sont assurés en partie par les services centraux SUIO et il existe des enseignements optionnels pour acquérir des compétences supplémentaires (math, langues, recherche documentaire, orientation, expression écrite et orale...). Pour autant les taux de passage en L2 restent faibles.</p> <p>Au niveau de la licence 1 un tutorat d'accueil est mis en place ainsi qu'un suivi individualisé des étudiants par des professeurs référents. Il existe également des entretiens d'orientation (non obligatoires) en licence 3. L'initiative de la prise de rendez-vous se fait à la demande des étudiants et n'est donc pas institutionnalisée à travers des journées d'orientation. Il n'est pas précisé si lors des inscriptions sur APB (admission post bac), l'UPPA a mis en place un dispositif d'orientation active qui permettrait que les étudiants s'inscrivent en licence économie-gestion non pas par défaut mais par choix.</p> <p>Il est difficile d'évaluer si ces dispositifs ont un impact positif sur le taux de réussite des étudiants.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'initiation à l'informatique est assurée par le C2i réglementaire et les étudiants bénéficient de l'ENT. Les modalités d'enseignements sont CM/TD avec une faiblesse du volume de TD en L1 en particulier. Le dossier fait état de difficultés à concilier plusieurs objectifs (trilinguisme, enseignements fondamentaux) dans le cadre contraint des 1500 heures.</p> <p>L'insertion d'enseignements d'économie ou de gestion en langue anglaise ou espagnole, le développement des mobilités à l'étranger (stage ou formation) permettrait de plus facilement concilier ces exigences. La difficulté de licence à double spécialités (voire triple dans le cas des parcours internationaux) est de vouloir faire en sorte que les étudiants aient tous le programme d'une licence d'économie plus des cours de gestion.</p> <p>Peut-être qu'il pourrait être envisagé (si cela est pertinent au vu</p>

	du public accueilli) de développer quelques cours de remise à niveau qui pourraient être conseillés aux étudiants en fonction de leur origine.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation sont dans la norme des licences généralistes (examens, contrôles continus et jurys). Elle combine tout à la fois des évaluations en contrôles continus et sous la forme d'examen terminal. Néanmoins, en S1, le fait que 6UE sur les 9 ne soient composées que de cours magistraux ne favorise pas la mise en place de contrôles continus.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'UPPA offre le label européen « supplément au diplôme ». En outre, l'UPPA est engagé dans une démarche Portefeuille des expériences et des compétences (PEC) qui valorise les compétences transversales des étudiants.
Suivi des diplômés	Le suivi est assuré par l'Observatoire des étudiants (ODE). Les taux de réponse sont élevés de l'ordre de 80 %.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La licence bénéficie d'un conseil de perfectionnement mais son fonctionnement concret n'est pas renseigné. Il se réunit une fois par semestre. On ne sait pas comment le pilotage se décline selon les parcours. La composition du conseil n'intègre pas de professionnels extérieurs. La licence n'étant pas en apprentissage ni à visée professionnelle, l'absence de représentants du monde socio-économique pourrait se concevoir. Néanmoins, pour les parcours comptabilité, finance et international, il pourrait être intéressant d'associer les professions comptables (conseil régional de l'ordre des experts-comptables) ou des représentants des CCI qui pourraient se faire l'écho des problématiques des entreprises, voire être à l'origine de partenariats favorisant les stages à l'étranger.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une offre de proximité en économie-gestion généraliste qui trouve sa place à l'intérieur de l'offre de formation du domaine DEG de l'UPPA à côté d'une licence de droit et d'AES. Son architecture est ouverte et progressive permettant un semestre d'ouverture en S1 et 4 parcours de spécialisation.
- Sa localisation sur deux campus en fait une offre de proximité attractive.
- Le trilinguisme est un atout de cette formation qui la distingue favorablement d'autres licences de ce type à Bordeaux ou à Toulouse.

Points faibles :

- Un taux de passage en L2 faible pouvant être lié au volume trop faible de TD en L1.
- La licence Economie gestion parcours généraliste est avant tout une licence d'économie, peu tournée vers le monde socio-économique et n'incluant que de manière facultative un stage.
- En pratique, le trilinguisme ne se retrouve fragilisé dans les parcours proposés par la conciliation difficile entre le fort volume de l'enseignement des langues et les autres exigences de la formation dans le cadre contraint des 1500h. Ce n'est pas en cohérence avec l'ambition affichée.
- La double localisation peut aussi être un handicap en dispersant les effectifs surtout en L3.

Conclusions :

La licence *Economie gestion* est une formation attractive par son architecture et sa double localisation.

Elle se distingue des autres licences de ce type par le trilinguisme et le parcours international. Elle reste fragilisée par une perte importante d'effectifs entre la L1 et la L2 liée à un accompagnement à la réussite des étudiants de L1 trop peu ambitieux.

Les campus de Pau et de Bayonne ont des atouts spécifiques qui pourraient être mieux mis en avant. Si au niveau L1 et L2, les deux campus peuvent offrir une offre de formation à peu près similaire, ils pourraient au niveau L3 s'ouvrir sur des parcours moins redondants.

L'UPPA a conscience des difficultés de « fidélisation » de ses étudiants qui pour l'instant préfèrent s'orienter en L2 ou en L3 vers d'autres universités. Un positionnement fort de son offre de formation sur des éléments distinctifs tels que l'international adossé à une orientation active des étudiants et un suivi plus actif devrait lui permettre de fidéliser ses étudiants en leur offrant une formation de qualité.

Observations de l'établissement

Licence Economie-gestion

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

AVIS DU COMITE D'EXPERTS

« [La licence] reste fragilisée par une perte importante d'effectifs entre la L1 et la L2 liée à un accompagnement à la réussite des étudiants de L1 trop peu ambitieux (taux d'échec et d'abandon élevés). »

Réponse :

Il est vrai que le S1, commun aux trois filières (Droit, AES, Eco-Gestion), comporte relativement peu de TD. A partir du S2 et tout au long de la licence chaque enseignement comporte 24 h de cours et 15h de TD. Par ailleurs les entretiens menés auprès des L1 ont démontré qu'il était impropre de parler de « décrochage ». En effet, plus de la moitié des étudiants ont choisi la licence économie-gestion par défaut car soit leur candidature n'était pas retenue à l'IUT soit leur profil n'était pas retenu en BTS. Rappelons en effet que dans les champs disciplinaires Economie et Gestion, la licence est l'unique filière non sélective à côté des DUT, BTS ou classes préparatoires aux grandes écoles de commerce. L'inscription à l'université n'est pas forcément considérée comme un engagement à suivre une formation universitaire mais plutôt comme un point d'attache, le temps de trouver une orientation plus sûre. A Pau, par exemple, 50% des étudiants inscrits en L1 ne se présentent pas aux examens.

ÉLÉMENTS SPECIFIQUES DE LA MENTION

Place des projets et stages

« La licence Eco-Gestion parcours généraliste est avant tout une licence d'économie, peu tournée vers le monde socio-économique et n'incluant que de manière facultative un stage. »

Réponse :

Dans le parcours généraliste la répartition des enseignements est la suivante :

1/3 d'économie-sociologie-problèmes économiques contemporains-histoires des faits économiques et sociaux

1/3 de techniques de gestion d'entreprises.

1/3 de techniques quantitatives, informatique, langues.

Par ailleurs sur le site de Pau le stage est facultatif car il devient de plus en plus difficile de trouver des stages pour des étudiants encore peu opérationnels. Si le stage a lieu à l'issue du L2 c'est pour pouvoir intégrer la note dans le relevé de notes de la licence afin que l'étudiant puisse en disposer fin juin pour candidater aux Masters.

Place de l'international

« Le dossier ne fournit aucune information précise sur les mobilités entrantes (dans le cadre des accords Erasmus ou de partenariats internationaux).

Le dossier ne permet pas de savoir si les promotions sont réellement pluriculturelles ni quels sont les cours qui sont enseignés en anglais ou en espagnol alors même que l'ambition du campus de Bayonne est le trilinguisme. Cela pourrait constituer un réel atout si cela était décliné dès le niveau licence et intégré avec

des cours de FLE (français langue étrangère) pour les étudiants étrangers arrivant en mobilité. »

Réponse : la mobilité entrante est faible (6 à 8 étudiants étrangers à Pau, 1 à 2 à Bayonne). L'attractivité internationale passe par la mise en place d'au moins un semestre d'enseignements en langue anglaise ou espagnole. Compte tenu de la pénurie en moyens humains (et financiers), cette option stratégique n'a pas pu être retenue. A Pau les étudiants étrangers peuvent trouver dans l'ensemble de la licence suffisamment d'enseignement en langue anglaise pour construire un semestre.

« L'absence de base de données des stages réalisés à l'étranger ne permet pas non plus de favoriser ces mobilités. »

Réponse : tous les rapports de stage (dont ceux effectués à l'étranger) sont déposés sur l'ENT et accessibles aux étudiants des promotions ultérieures. Une fiche de synthèse y résume le nom de l'entreprise, le tuteur et ses coordonnées et la mission traitée.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

« Au niveau de la licence 1 un tutorat d'accueil est mis en place ainsi qu'un suivi individualisé des étudiants par des professeurs référents. Il existe également des entretiens d'orientation (non obligatoires) en licence 3. L'initiative de la prise de rendez-vous se fait à la demande des étudiants et n'est donc pas institutionnalisée à travers des journées d'orientation. Il n'est pas précisé si lors des inscriptions sur APB (admission post bac), l'UPPA a mis en place un dispositif d'orientation active qui permettrait que les étudiants s'inscrivent en licence économie-gestion non pas par défaut mais par choix. »

Réponse :

Sur le site de Bayonne, les étudiants de L1 doivent obligatoirement rencontrer un enseignant une fois en début d'année puis une seconde fois (s'ils en éprouvent le besoin) au cours du semestre 1. Sur le site de Pau ces rencontres sont également mises en place mais de manière facultative uniquement. Le bilan de ces rencontres met en évidence un manque d'anticipation du projet d'études et du projet professionnel des étudiants. L'inscription à l'université n'est pas toujours un choix réfléchi et volontaire mais plutôt un passage presque « obligé » pour avoir un point d'accroche.

Pourtant, de multiples initiatives ont été prises pour parfaire l'information des lycées et de leurs familles : journées Campus Ouvert, Portes Ouvertes participation à des salons d'orientation [InfoSup, Studyrama], création de site internet détaillant les programmes, les annales d'examens et les débouchés, interventions dans les lycées, etc.

Par ailleurs, un dispositif d'orientation active est en place à l'UPPA. Il permet de délivrer un avis à tout lycéen qui renseigne certains champs statistiquement significatifs pour la réussite en licence Economie Gestion. En cas d'avis réservé, les étudiants sont invités à prendre contact avec le responsable de formation. Moins d'une dizaine d'étudiants par an fait cette démarche.

Modalités d'enseignement et place du numérique

« Peut-être qu'il pourrait être envisagé (si cela est pertinent au vu du public accueilli) de développer quelques cours de remise à niveau qui pourraient être conseillés aux étudiants en fonction de leur origine. »

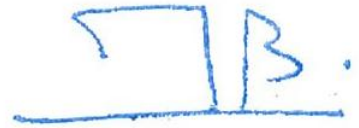
Réponse : le parcours intégration se distingue précisément du parcours généraliste par la mise à niveau (en statistiques et en économie) imposées à l'étudiant venant d'une autre formation que la licence.

Synthèse de l'évaluation de la formation

« Points faibles :

La double localisation peut aussi être un handicap en dispersant les effectifs surtout en L3. »

Réponse : l'ODE a démontré statistiquement que les zones de recrutement des sites de Pau et de Bayonne étaient distinctes de sorte que la fermeture d'un parcours sur l'un des deux sites profiterait à l'université de Bordeaux ou de Toulouse et non à l'UPPA. Par ailleurs, l'adossement des parcours localement spécifiques (Comptabilité sur Pau, International sur Bayonne) au parcours généraliste (via des mutualisations) limite le coût de l'ensemble.



Michel Braud
Vice-président de la CFVU